



CHALLENGE DU TEAM FISH STICK (84)

Prélude :

Pour sa troisième année d'existence, le Team Fish Stick 84 souhaite perpétuer son challenge, permettant de rassembler au bord de l'eau, toutes les générations de pêcheurs de notre belle région ainsi que des alentours, afin de partager dans la convivialité, une partie de pêche. La formule proposée jusqu'à présent a semblé t-il plu, malgré quelques manches où nous étions en désaccord avec les poissons, et c'est pourquoi nous avons décidé de repartir sur les mêmes bases, avec quelques améliorations, notamment dans les dates, que nous espérons prolifiques. Nous espérons que vous trouverez dans cette épreuve, le résultat de vos attentes en matière de pêche. En espérant rassembler bon nombre d'entre vous. « FORCE ET HONNEUR ». Le Team Fish Stick.

Règlement du Challenge :

Dates et lieux :

16 Mars : Comps, le gardon derrière les arènes : [Remplacé par Saint Gilles \(Ecluse\)](#)

13 Avril : Orange à confirmer

1 Juin : Pont st esprit Plan d'eau de Charpentier

14 Septembre : Rhône Aramon ou Vallabrègues

Octobre (à définir).

Rassemblement et pointage des pêcheurs : 8h00

Tirage au sort des places : 8h45

Épreuve avec 4 signaux : 10h50 Amorçage

11h Pêche

14h55 Cinq dernières minutes

15h Fin de la pêche

Résultats : 16h

Limitations amorces : 25 litres, terres/graines/farines confondues et tamisées

Limitations esches : 2,5 L d'esches dont 0,5 L de fouillis et/ou vers de vase

FEEDER / BOLOGNAISE / ANGLAISE / CANNE AU COUP autorisées, mais une seule canne en action de pêche au-dessus de l'eau.



Classement par secteur de 5 pêcheurs (plus ou moins selon les parcours pêchés).

Classement au poids uniquement (1 point par gramme)

Les vainqueurs de secteurs seront récompensés, le reste des mises sera

INTÉGRALEMENT reversé pour la finale. Seules les 3 meilleures manches sur les 5 seront comptabilisées pour la finale

Inscriptions :

10 €, gratuite pour les moins de 18 ans PAR TÉLÉPHONE AVANT LE VENDREDI MIDI AU 06 19 98 89 49 (Boissière Jérémie) ou par le biais de ce forum.

Buvette sur place, cafés, soda etc. ... Possibilité de réserver lors de votre inscription un plateau repas comprenant une part de pizza, 1 sandwich et une boisson. Pain au chocolat le matin

En bref : Permis de pêche obligatoire, l'association se réserve le droit de refuser des pêcheurs, ainsi que d'en exclure pour mauvaise conduite ; d'annuler une manche ou de la reporter en cas d'intempéries quels qu'ils soient. L'association décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents sur le parcours de pêche ainsi que sur les trajets. Merci de laisser les berges propres. Les nuisibles ne seront pas remis à l'eau.

